

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Direction Insertion et Aides à la Population
1, rue du Griffon - 35000 Rennes

Qui contacter :
les référentes micro-épargne du CCAS

☎ 02 23 62 20 35 ou 02 23 62 20 34

✉ diap@ccasrennes.fr

1 rue du Griffon - 35000 Rennes

🖱 metropole.rennes.fr/

DES PERMANENCES DANS VOTRE QUARTIER :

Quartiers Thabor - Saint-Hélier - Alphonse-Guérin
CCAS Antenne Centre

7, rue Kléber - 35000 Rennes
02 99 02 30 35

Quartiers Bréquigny - Champs Manceaux
CCAS Antenne Champs Manceaux

15 rue Louis et René Moine - 35200 Rennes
02 23 62 21 76

Quartiers Cleunay - Arsenal-Redon
CCAS Antenne Cleunay - Saint-Cyr

25, rue Noël Blayau - 35000 Rennes
02 99 35 41 90

Quartier Le Blossne
CCAS Antenne Le Blossne

7, bd de Yougoslavie - 35200 Rennes
02 23 62 26 00

Quartiers Maurepas - Bellangerais
CCAS Antenne Maurepas

11, place du Gros Chêne (immeuble C) - 35700 Rennes
02 99 27 48 30

Quartiers Villejean - Beauregard
CCAS Antenne Villejean

42, cours du Président John Fitzgerald Kennedy - 35000 Rennes
02 23 46 85 10



La Ville de Rennes propose la micro-épargne en partenariat avec le Crédit municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale à vocation interrégionale. Le Crédit municipal de Nantes intervient dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire. Il ne fait pas de profits.

RpCom - réf. : 18_40581

MICRO-ÉPARGNE

VILLE DE RENNES



ÉPARGNER DÈS 1 EURO

 **rennes**
VIVRE EN INTELLIGENCE

La Ville de Rennes vous accompagne dans une démarche d'épargne

ÉPARGNER
DÈS 1 EURO

La micro-épargne s'adresse aux rennais.es (sous conditions de ressources) qui souhaitent mettre de côté des petites sommes d'argent pour un projet, faire face à un imprévu, se faire plaisir. Elle évite de recourir à des formules de crédit coûteuses.

.....

RENSEIGNEZ-VOUS

N'hésitez pas à contacter la référente micro-épargne de votre quartier (coordonnées au dos).

Elle vous accompagnera dans vos démarches et vous proposera un suivi personnalisé.



- ◆ Un accompagnement du CCAS à la démarche d'épargne
- ◆ Pas de frais de dossier



- ◆ Ouverture et dépôt dès 1 €



- ◆ Une gestion numérique du livret de micro-épargne avec un soutien possible de votre référente



- ◆ Taux de rémunération fixé à 1.25 % (livret fiscalisé)
- ◆ Encouragement financier possible du CCAS pendant les 3 premières années



- ◆ Epargne disponible à tout moment, sans frais (minimum 15 €)